



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



# Programme National TMS Pros

- Présentation

- Retour d'expérience : Entreprise FAYAT Bâtiment

- Evolution 2018-2022

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail. Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail. Tous droits réservés - Toute reproduction même pa



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



# Un Programme National prioritaire 2014-2017

## Objectifs :

- Contribuer à faire **baiss**er la **sinistralité** due aux TMS pour une cible d'établissements ayant une sinistralité avérée
  - Cible de plus de 8 000 établissements : 0,4 % des établissements, 35% des TMS, 33 % des IJ TMS)
- Une **offre de service** (documentations, outils, formations, etc...) pour prévenir les TMS, partagée et développée dans un cadre national,
- Un **accompagnement** de ces établissements pour qu'ils :
  - ✓ agissent dans la durée en mettant en œuvre l'offre de service de prévention des TMS,
  - ✓ gagnent en autonomie de prévention sur ce thème.
- Une **évaluation nationale** de l'impact sur la sinistralité à l'issue des 4 ans.



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Origine de la démarche:

### Une démarche qui s'inscrit dans la continuité

- une démarche promue par le réseau Prévention depuis bientôt dix ans :  
« mobiliser, investiguer, transformer et évaluer »,
- il s'agit désormais de passer de 1 000 entreprises à 8 100 pour peser sur la sinistralité,
- évaluation de l'action inscrit comme programme prioritaire

### Un programme co-construit

- un programme impliquant l'ensemble des acteurs de la branche (national, régional, INRS)
- un programme bâti à partir de la capitalisation d'initiatives,
- une offre de service nationale offrant une meilleure lisibilité et visibilité à l'ensemble des actions



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



**Le site internet <http://tmspros.fr>**

### **Un espace public**

accessible à tous, présentant ce que sont les TMS et la démarche préconisée par l'Assurance Maladie Risques Professionnels pour les prévenir. Des outils sont également mis en ligne pour aider les établissements à mettre en œuvre cette démarche et à évaluer l'efficacité de l'action menée pour prévenir les TMS,

### **Un espace entreprise**

réservé à chaque établissement ciblé avec un accès restreint via un compte, pour renseigner leur progression dans la mise en œuvre d'actions pour prévenir les TMS et d'y déposer des pièces jointes pour justifier de cette progression.



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

## Les étapes de la démarche

4 Etapes qui s'articulent autour de 4 questions :

- **En quoi suis je concerné par les TMS ? (Etape E1)**

Savoir ce que l'on entend par TMS,

Prendre la mesure des conséquences de ces TMS et de l'enjeu que représente la maîtrise de ce risque pour l'entreprise (performance globale, état de santé des salariés,...).



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

- **Où et par quoi commencer ? (Etape E2)**

Prendre connaissance de la démarche de prévention à mettre en œuvre,  
des informations nécessaires,

Faire le point dans l'entreprise, des compétences et ressources disponibles pour  
animer le projet de prévention et le mener à bien en intégrant la transformation des  
situations de travail concernées,

Faire former le personnel ou savoir faire appel à des compétences externes  
le cas échéant.,

Identifier les secteurs de l'entreprise les plus concernés, définir les priorités  
d'action et se fixer des objectifs précis de maîtrise de ce risque,

Mobiliser, informer et sensibiliser les salariés au projet et aux objectifs visés.



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

- **Comment agir ? (Etape E3)**

Mettre en œuvre ou suivre la mise en œuvre d'un outil de diagnostic ergonomique débouchant sur l'élaboration d'actions de maîtrise du risque (adaptation ou transformation de situations de travail),

Suivre et mesurer la progression de l'entreprise dans ce plan d'actions.

- **Quels résultats pour mon entreprise ? (Etape E4)**

Etre en capacité de mesurer sa progression dans la démarche de prévention et l'impact des actions menées en estimant à nouveau l'enjeu TMS résiduel pour l'entreprise.



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Retour d'expérience de l'entreprise



**FAYAT**  
BATIMENT

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa



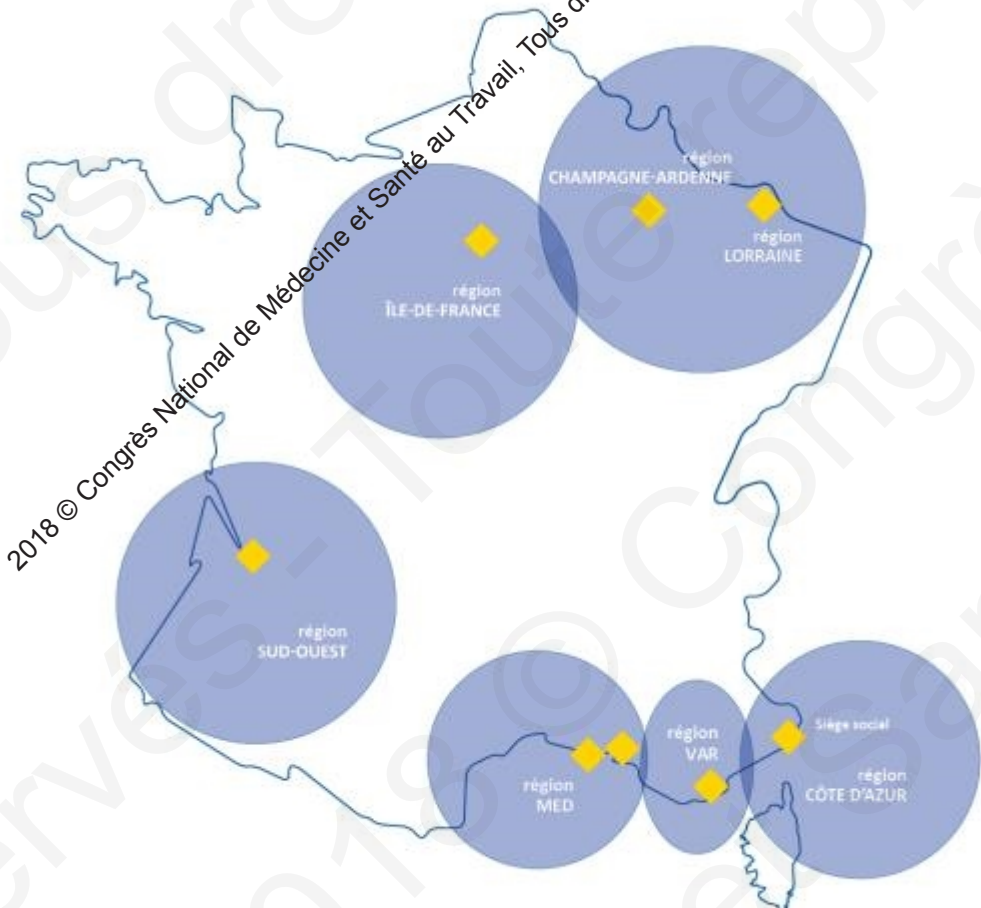


35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



**FAYAT**  
BATIMENT

- Filiale du groupe FAYAT
  - Activité de Bâtiment et Montage d'opérations
  - 8 agences en France
  - 780 collaborateurs
  - 7 services de santé au travail partenaires (1 par région)
- 2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



**FAYAT**  
BATIMENT

Entreprise certifiée en Qualité Sécurité Environnement  
Selon les référentiels ISO 9001, OHSAS 18001, ISO 14001



La démarche Santé Sécurité est animée  
par :

- 1 service central QSE (au siège)
- 1 réseau de 7 Préventeurs / animateurs (en agence)

Entreprise engagée dans la démarche TMS Pros en 2014



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Etape 1 : En quoi l'entreprise est-elle concernée ?

- De part son activité de construction, le risque d'exposition du personnel aux TMS est fort : risque pris en compte dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et dans le Diagnostic pénibilité de l'entreprise,
- En moyenne dans l'entreprise depuis 2013 :
  - 4 AT par an liés aux manutentions manuelles
  - 5 MP reconnues par an (tableaux 57, 69, 79, 97, 98)



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Etape 2 : Définition des objectifs et des priorités

- Mise en place d'un groupe projet multidisciplinaire au sein de l'entreprise pour définir les priorités d'actions.

Ce groupe de travail est composé de :

- Représentants chantiers et parcs matériels
- Représentants Direction, Prévention, Ressources Humaines
- 1 ressource interne experte : Formateur PRAP de l'entreprise
- Membres de CHSCT

Le Médecin du travail (APST BTP 06) et les référents CARSAT et OPPBTP du siège font également partie des comités de pilotage



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Etape 2 : Définition des objectifs et des priorités

- Définition de 4 priorités d'actions :
  - ✓ Améliorer la gestion des AT/MP pour affiner les analyses et les actions
  - ✓ Mesurer les situations les plus à risque pour dégager des pistes de progrès
  - ✓ Identifier et tester du matériel pour réduire les situations pénibles sur chantier
  - ✓ Sensibiliser le personnel à la prévention des TMS
- La prévention des TMS est intégrée comme un axe fort de la politique de la Direction
- L'information du personnel est organisée (campagnes d'infos ciblées, articles dans le journal interne, suivi du projet lors des CHSCT...)



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Etape 3 : Le diagnostic et le plan d'actions

- Lancement d'un diagnostic externe, ciblé principalement sur les manutentions manuelles, avec 5 services de santé au travail de régions différentes :
  - ❖ APST BTP 06
  - ❖ SIST GASBTP Nord-Est
  - ❖ GIST BTP Lorrain
  - ❖ ASTBTP 13
  - ❖ APST BTP RP
- En démarrage, un travail collaboratif des IPRP Ergonomes pour définir une méthode et des outils communs.



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Le cadre du diagnostic « Manutentions Manuelles »

✓ **Objectif :** Réaliser une campagne nationale d'observations ciblées sur les manutentions manuelles et sur différents types de chantiers pour :

- Mieux caractériser les expositions des compagnons
- Identifier les situations de travail préoccupantes
- Dégager des actions concrètes de progrès

✓ **Méthode :** La méthode est basée sur l'observation et l'analyse des manutentions manuelles sur chantiers, par poste de travail, et par des experts externes (IPRP Ergonomes des services de santé au travail).

✓ **Calendrier de réalisation :**

De Janvier 2015 à Février 2017 (y compris cadrage de l'étude et mise au point de la méthode)



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



### Etape 3 : Le plan d'actions

- Après consolidation du bilan du diagnostic et consultation de tous les CHSCT sur les orientations du plan d'action (Mars 2017- Sept 2017)  
5 axes de travail sont identifiés pour réduire les situations à risque :
  - ✓ Mener des actions de communication sur le matériel à généraliser,
  - ✓ Cibler les matériels et modes opératoires à déployer,
  - ✓ Développer les partenariats avec les fournisseurs (abouts de voile, banches...),
  - ✓ Améliorer la préparation des tâches, notamment lors des commandes de matériels,
  - ✓ Fournir les EPI recommandés dans le cadre du diagnostic.





35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Etape 4 : Quels résultats ?

- Des matériels en cours de généralisation sur les chantiers :
  - ✓ Ligatureuse mécanique
  - ✓ Bennes autovides, coffres bancheurs
  - ✓ Tables de découpe, ponceuse girafe...





35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Etape 4 : Quels résultats ?

- Des actions de communication menées :
  - ✓ 2 catalogues d'analyses PRAP diffusés
  - ✓ Des affichages « Bonnes pratiques chantier »
- Des pantalons Hygrovet fournis dans tous les paquetages et mise à jour du catalogue EPI,
- 1 refonte en cours du catalogue matériel pour intégrer des alertes prévention lors des commandes,
- Des travaux lancés avec les fournisseurs sur la conception de matériels (ex : abouts de voile...),
- Des challenges sécurité annuels mis en place comme levier d'amélioration continue.

**FAYAT**  
PROTECTIONS COLLECTIVES ET MANUTENTIONS

<b>GEMAGRILLE - PROTECTION DES BAIES</b>  INSTALLATION RAPIDE TRÈS SÉCURISANT • Se ranger au Parc Matériel • Tarif indicatif : 0,10 à 0,25 €/mhd/jour hors livraison	<b>RELIÈTE - PROTECTION DES TREMIERS</b>  FACILE À MANIPULER SÉCURITÉ RENFORCÉE • Commande par le chantier • Tarif indicatif : 7 € à 30 €/boîte Délai fabrication/livraison : 2-3 semaines
<b>BARRIÈRE DE PROTECTION GRILLAGÉE</b>  MOINS DE DÉPENSE HAUTEUR AJUSTABLE • Se ranger au Parc Matériel • Tarif indicatif : variante 2,60m 0,06 €/jour + potelets 0,02 €/jour	<b>BENNE AUTO-VIDE ROULANTE</b>  NETTOYAGE FACILE MANUTENTION LIMITÉE • Se ranger au Parc Matériel • Tarif indicatif : 1,30€/benne/jour pour benne 700L

VOTRE PRIORITÉ, LA SÉCURITÉ !



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



# Evolution du Programme TMS Pros 2018-2022

## Objectifs :

- Contribuer à **faire baisser significativement la sinistralité** des TMS en mobilisant une cible représentative de la valeur du risque,
- Faire en sorte que ces entreprises deviennent durablement **autonomes et proactives en matière de prévention**,
- **Assurer l'équité de traitement des entreprises et des salariés** concernés en combattant la sinistralité où qu'elle soit, sur le plan géographique, et quels que soient les secteurs d'activité concernés.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail. Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite sans la permission écrite de l'organisateur.



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

# Evolution du Programme TMS Pros 2018-2022

## Objectifs :

- **Poursuivre l'accompagnement des entreprises** qui se sont engagées dans ce programme et ayant initié une démarche de prévention des TMS,
- **Intégrer les AT liés aux manutentions manuelles** et plus particulièrement les **lombalgies** dans les **critères de ciblage** des entreprises concernées par ce programme,
- **Améliorer les fonctionnalités du site [tmspros.fr](http://tmspros.fr)** pour répondre à des attentes exprimées par les entreprises et le réseau,
- **Proposer une offre spécifique** pour **renforcer l'action de prévention** dans les entreprises ayant déployé l'ensemble de la démarche,



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAI DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

# Evolution du Programme TMS Pros 2018-2022

## Objectifs :

- **Favoriser une approche par secteur d'activité** et en particulier de développer une offre de service adaptée à l'activité des établissements de l'aide et des soins à la personne dans les **EHPAD**. Le programme mobilisera ensemble des acteurs nationaux et régionaux de ce secteur d'activité,
- **Valoriser les retours d'expériences** issues des différentes actions mises en œuvre dans des entreprises engagées dans ce programme,
- **Renforcer les synergies** possibles entre ce programme et les offres de service proposées par les **services de santé au travail**.



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



**Merci pour votre attention**

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa